



Parc
naturel
régional
Corbières
Fenouillèdes

Parc naturel régional Corbières* Fenouillèdes

DOSSIER DE PRESSE

14/04/2025

Du soleil sur les toits

**Inauguration du 1^{er} projet
d'autoconsommation collective
d'Occitanie porté par des habitants
et une commune avec **Verdoble durable**
SOULATGE, Aude - Mercredi 28 mai 2025**



Photos : couverture et 2ème de couverture ©Anita Shalari

Cet événement innovant est rendu possible grâce au soutien financier de la Région Occitanie, de l'ADEME et du Commissariat de Massif des Pyrénées.

Il s'inscrit également dans une dynamique partenariale avec ECLR Occitanie et Enedis et a bénéficié de l'expertise des bureaux d'études et prestataires TECSOL, et du cabinet d'avocat notaire INNOVA.



**SOUTIENS ET
PARTENAIRES**

En partenariat avec



Les communes
et intercommunalités
du territoire

Le Parc est financé par

Un enjeu pour le Parc

Accélérer la transition énergétique en milieu rural



Accélérer la transition énergétique dans les territoires ruraux, un véritable enjeu

Face à l'urgence climatique et à la hausse durable des prix de l'énergie, la transition énergétique s'impose comme une priorité, y compris dans les territoires ruraux.

Dans ce contexte, les boucles d'autoconsommation collective (ACC) citoyennes constituent un levier stratégique : elles permettent aux habitants, collectivités et entreprises locales de produire et consommer ensemble une énergie renouvelable de proximité, en réduisant la dépendance aux marchés extérieurs et en renforçant la résilience locale.

Portées collectivement, ces boucles valorisent les ressources locales, relocalisent la valeur ajoutée de l'énergie, et favorisent l'appropriation citoyenne de la transition énergétique. Face aux incertitudes réglementaires et à la volatilité des prix, le soutien à ces dynamiques locales est essentiel pour construire une transition énergétique juste, durable et ancrée dans les territoires.



La ruralité, pionnière de la transition énergétique



Quelques chiffres

Entre 2021 et 2022, le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes a réduit sa consommation d'énergie de 7,3 %. Pourtant, 26 % des habitants restent en situation de précarité énergétique et la facture annuelle du territoire frôle 87 millions d'euros, soit plus de 3 000 € par personne.

Les collectivités se mobilisent en faveur de la transition : sur la dizaine d'actions recensées par le Parc, 92 % des communes en mènent au moins une et 40 % en conduisent trois ou plus (extinction de l'éclairage public de 0 h à 6 h pour plus de 70 % d'entre elles, rénovation thermique des bâtiments, solutions de mobilité partagée, etc.).

L'autoconsommation collective ou l'organisation entre habitants, artisans et collectivité pour partager l'énergie solaire !

Sur la commune de Soulatgé, village de 128 habitants situé dans l'Aude, l'autoconsommation collective donne de l'autonomie à un territoire rural. Ici, on produit, on partage, on consomme local... même l'énergie !

Le 28 mai 2025, au cœur des Corbières, le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes, au côté de l'association Verdoble Durable et de la Mairie de Soulatgé, vous invite à l'inauguration du 1^{er} projet d'autoconsommation collective d'Occitanie porté par des habitants et une commune !

Événement
labellisé





Le projet *Du soleil sur les toits*

Juliette Théveniaut, chargée de mission Transition énergétique au sein du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes, présente l'action Du soleil sur les toits.



👉 Cliquez sur l'image pour visionner la vidéo.



Contexte national

Aujourd'hui 698 projets d'autoconsommation collective sont raccordés au réseau d'ENEDIS en France et la région Occitanie est en tête sur le développement de ces [projets](#).

Un projet sur deux est porté uniquement par une commune pour ses propres bâtiments. Si les opérations d'autoconsommation collective peuvent prendre des formes multiples, on constate que la très grande majorité d'entre elles sont portées par des collectivités et sont de type "étendu", c'est-à-dire qu'elles regroupent des participants dans des sites et des bâtiments distincts. Par ailleurs, leur taille reste limitée puisque deux tiers d'entre elles comptent 10 participants ou moins.

L'autoconsommation collective est autorisée en France depuis 2017, à la suite de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Elle a été rendue possible par l'ordonnance du 27 juillet 2016, transposant une directive européenne de 2012. Cette démarche a été renforcée par la directive européenne de 2018 sur les énergies renouvelables (RED II), qui encourage la création de communautés énergétiques locales. La France a adapté son cadre réglementaire en conséquence, notamment via la loi Énergie-Climat de 2019. Depuis, le dispositif se développe avec le soutien d'acteurs publics et citoyens.



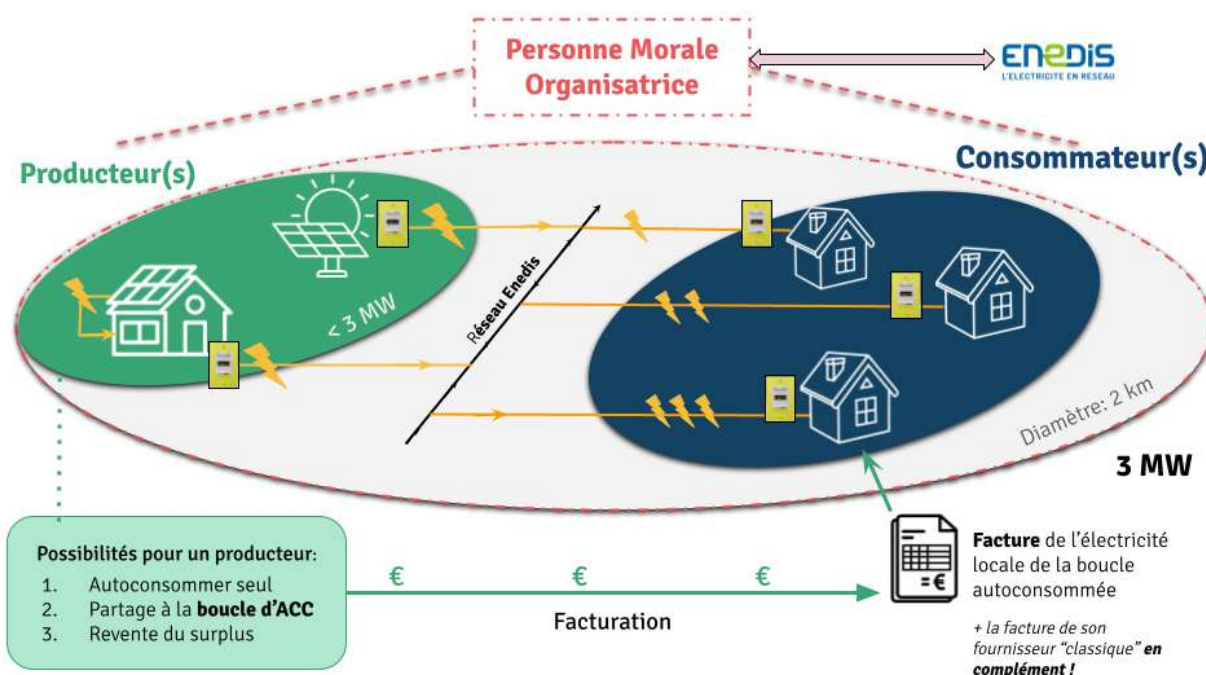
Les atouts de l'autoconsommation collective

L'autoconsommation collective permet à plusieurs consommateurs de partager localement une production d'électricité renouvelable, souvent solaire.

Ce modèle présente un intérêt stratégique :



- il sécurise une partie de l'approvisionnement énergétique en s'appuyant sur une production locale et maîtrisée,
- il offre une réelle protection contre les fluctuations du marché de l'électricité en réduisant la dépendance au réseau national et aux fournisseurs traditionnels,
- il permet un gain d'autonomie énergétique tout en contribuant à la transition écologique.



©ECLR Occitanie



Le rôle du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes

Le parc a été précurseur avec le lancement de l'accompagnement de ce type de projet dès 2021, soit deux ans après la promulgation de la loi Energie-Climat.

Actuellement, en région Occitanie, 4 projets sont fonctionnels : 3 portés par la coopérative Enercoop, acteur pionniers des énergies renouvelables citoyennes en France. Ces projets se situent dans l'Aveyron, le Tarn et la Haute Garonne avec la Biocoop de Saint-Affrique avec 2 consommateurs principaux, un parc au sol sur site dégradé sur les communes de Carlus et Le Séquestre projet dit « pousse-pisse » (250 kWc) proposant l'énergie à 8 consommateurs, ou encore un parc solaire sur la commune Estancarbon (1MW) avec 35 consommateurs. Et un projet test également porté par la coopérative citoyenne Cat EnR depuis 2025 dans les Pyrénées-Orientales sur la commune de Pia (installation 100 kWc sur un bâtiment) avec un consommateur.

Le projet mené à Soulatgé est le tout premier en France — et le premier en Occitanie — où un Parc naturel régional accompagne directement habitants et municipalité pour créer une boucle citoyenne d'autoconsommation collective, sans coopérative préexistante ni initiative comparable à proximité.

Cette opération a été menée en lançant un appel à projets dont 5 territoires ont été lauréats. Le Parc a effectué un voyage d'étude dans la Drôme en 2022, territoire pionnier qui a vu naître les premières communautés énergétiques. Ce voyage a permis aux participants de rencontrer le 1^{er} projet d'autoconsommation collective de France, Acoprev, sur la commune de Saint-Julien-en-Quint qui a pour ambition de proposer un service local à 50% des 750 habitants de la vallée.

Du soleil sur les toits, une action phare du Parc

Depuis 2021, le PNR Corbières-Fenouillèdes développe l'opération Du Soleil sur les Toits, pour accélérer le déploiement d'installations photovoltaïques sur les toitures des bâtiments publics de son territoire, et plus largement son action dans le domaine de la transition énergétique. Cette opération a été réalisée avec le soutien financier de la Région Occitanie, de l'ADEME et du Commissariat de Massif des Pyrénées.

L'action Du Soleil sur les Toits s'inscrit dans le cadre stratégique fixé par la Charte du Parc et plus particulièrement sa mesure 2.1.2 « Orienter et accompagner le développement des énergies renouvelables ».

OBJECTIFS opérationnels

- Développer une stratégie de transition énergétique,
- Engager sur le terrain l'animation territoriale, et l'acculturation auprès des communes et des habitants,
- Tisser des partenariats avec les établissements publics,
- Mutualiser l'ingénierie administrative, technique et financière pour le développement de projets opérationnels dans les communes,
- Favoriser l'équité territoriale en développant des projets partout dans le territoire,
- Accompagner le développement de la filière locale des entreprises de pose de panneaux solaires photovoltaïques et sa capacité à répondre aux marchés publics,
- Expérimenter des opérations innovantes avec l'autoconsommation collective citoyenne.



© PNR CF

Au-delà de ces objectifs, propres à l'opération, l'action Du Soleil sur les Toits s'est développée pour répondre aux objectifs plus larges de transition énergétique du PNR.

Afin d'accélérer l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture de ses bâtiments, le PNR a proposé d'accompagner les communes et collectivités du Parc à travers **3 offres différentes** :



- Un marché public de **travaux groupé d'installations de centrales PV sur les toitures**, coordonné par le PNR, pour mutualiser les démarches, les risques et les coûts (offre 1), à l'attention des communes pouvant investir et porter ces projets en régie ;
- Un appel à manifestation d'intérêt groupé, coordonné par le PNR, pour **louer les toitures publiques à des tiers-investisseurs** (offre 2), à l'attention des communes souhaitant voir de tels projets se développer, mais n'ayant pas la capacité financière et/ou organisationnelle pour porter un tel projet ;
- Un projet pilote et innovant en **autoconsommation collective étendue** pour créer une "communauté énergétique" dans le cadre d'une démarche participative (offre 3), accompagnée par le PNR.



Les territoires pilotes accompagnés pour développer des projets d'autoconsommation collective entre habitants et collectivités

Candidatures MARS 2022	Etape 1 - 2022-2023 Etudes d'opportunités	Etape 2 - 2023-2024 Etudes de faisabilités avec les 3 lauréats (OF3)	Etape 3 - 2024-2025 La suite de l'action
8 territoires candidats 14 collectivités - Paziol - Tuchan (11) - Caudiès - Fosse (66) - Soulatgé (Aude) - Communauté de communes des Pyrénées Audoises (11) - Cassagnes - Ansignan - Latour de France - Montner (66) - Palairac - Quintillan (11) - non recevable - Opoul-Perillos (66) - non recevable	5 territoires pilotes 10 collectivités - Paziol - Tuchan (11) - Caudiès - Fosse (66) - Soulatgé (11) - CC Pyrénées Audoises (11) - Cassagnes - Ansignan - Latour de France - Montner dit "CALM" (66)	3 territoires pilotes 5 collectivités - Paziol - Tuchan (11) - Caudiès - Fosse (66) - Soulatgé (11)	1 territoire opérationnel - Soulatgé (11) : boucle opérationnelle depuis le 01/02/2025 1 territoire qui a besoin de se remobiliser - Tuchan - Paziol (11) 1 territoire à redynamiser - Cassagnes - Ansignan - Latour de France et Montner (66) 1 territoire en attente - Caudiès-Fosse (66) 1 territoire à relancer - CC Pyrénées audoises (11) + 3 projets en cours d'ACC patrimoniale (uniquement sur les bâtiments / consommation des communes)



📄 Téléchargez [le bilan complet de l'opération](#).



© Fanny Monod Mitrev

Un hangar agricole pensé pour l'intégration paysagère

- Charpente bois pour un bâtiment harmonieux
- Panneaux solaires anti-reflet pour limiter l'impact visuel
- Une structure sobre et respectueuse du cadre naturel

Ce hangar appartient au GAEC des Embialades, producteur de fromage de chèvre bio implanté à Soulatgé depuis 15 ans. L'énergie produite alimente déjà 6 consommateurs engagés :

un gîte rural + une miellerie + 4 foyers du village



Soulatgé

Verdouble Durable, l'énergie collective
au cœur des Hautes-Corbières



Une énergie ancrée dans son territoire

Au cœur des Corbières sauvages, la vallée du Verdouble serpente entre falaises calcaires et forêts méditerranéennes. Dans cette vallée à proximité des forteresses royales du Languedoc en cours d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO (Châteaux de Quéribus et Peyrepertuse) où les paysages et l'histoire façonnent encore le présent, la transition énergétique se réinvente en conjuguant innovation et respect du patrimoine. Soulatgé, petite commune de 128 habitants, incarne cet équilibre entre un héritage préservé et un avenir à inventer.

Quelques chiffres

Quelques chiffres sur le hangar agricole produisant les watts citoyens

- Etude de sol : 1 900 €
- Etude structure : 900 €
- Cabinet conseil et démarches : 900 €
- Extension de réseau SYADEN : 19 794€
- Raccordement ENEDIS : 1 325,60 €
- Terrassement (plate-forme, empierrement, gestion des eaux pluviales et électricité entre le PDL et les onduleurs) : 60 199,89 €
- Charpente et couverture : 88 028,38 €
- Panneaux PV : 78 000 €
- Frais de dossier banque : 1 215 €
- Maçonnerie : 22 338 €
- Frais d'hypothèque + bail à construction : 2 300 €

Total :
276 575,27 €

Financement

- Prêt : 243 000 €
- Apport : 32 575,27 €
- Garantie d'État dite «Foster» sur 80 % de l'emprunt, permettant de faciliter l'accès au crédit et d'obtenir un taux plus avantageux.



Une dynamique de territoire portée par ses habitants

Accompagné depuis trois ans par le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes, Verdouble Durable est un projet d'autoconsommation collective : les habitants partagent des watts, des électrons citoyens mais c'est aussi une aventure humaine. Des études techniques poussées, des dizaines d'ateliers participatifs, des réunions publiques, tout a été pensé avec et pour les habitants.

L'objectif ? Construire un projet d'autoconsommation collective qui réponde aux besoins locaux tout en respectant l'identité paysagère et patrimoniale du territoire.

La finalité de ce projet qui a été lauréat de l'appel à projet de l'ADEME « changement de comportement vers plus de sobriété », est de proposer une fourniture d'électricité 100% locale aux habitants du village et de la vallée, et de les accompagner dans une démarche de sobriété énergétique (atelier « maîtrise de sa facture », deux rendez-vous par an).

Aujourd'hui, ce travail collectif prend forme avec un producteur d'énergie renouvelable solaire photovoltaïque, une première installation de 100 kWc sur un hangar agricole exemplaire.

La petite info en +

Verdouble Durable, un projet collectif soutenu par la municipalité est né de l'envie d'autonomie énergétique, locale et exemplaire, une volonté qui prouve que la ruralité peut être pionnière dans la transition énergétique



Et demain ? Un projet évolutif et ambitieux

Verdouable Durable ne s'arrête pas là. L'objectif est d'ouvrir progressivement le projet à 30 foyers supplémentaires, pour permettre au village et à la vallée (aux habitants, aux entreprises et bâtiments communaux) de bénéficier d'une énergie locale, propre et solidaire. Parmi ces bénéficiaires, sont particulièrement concernés les habitants n'ayant pas l'autorisation d'installer des panneaux solaires photovoltaïques du fait de la grande richesse paysagère du secteur (zones protégées aux abords d'un édifice classé ou inscrit au titre des monuments historiques, autorisation soumise à l'avis des Architectes des Bâtiments de France).

Ainsi, Soulatgé prouve qu'un petit village peut réinventer son modèle énergétique sans dénaturer son patrimoine. Ici, la transition ne se décrète pas, elle se construit ensemble.



Verdouable Durable et la facturation de l'énergie

Verdouable Durable est une association loi 1901 qui a pour rôle d'être Personne Morale Organisatrice, elle est l'intermédiaire entre Enedis et les participants, et s'occupe notamment de la répartition de l'électricité produite. La facturation est faite par la plateforme Elocoop (filiale d'Enercoop) tous les 3 mois.

Dans le cadre d'une opération d'autoconsommation collective, chaque consommateur reçoit deux factures d'électricité :

- La première concerne l'électricité produite et consommée localement, facturée par la structure en charge de l'opération (souvent une personne morale organisatrice),
- La seconde est émise par le fournisseur d'électricité classique, pour la part d'énergie prélevée sur le réseau lorsque la production locale ne suffit pas.

Ce fonctionnement permet de combiner énergie locale et approvisionnement national, sans interruption ni intervention nécessaire de la part du consommateur.

L'attractivité du prix du kWh TTC n'est pas le premier argument du service proposé par le projet d'autoconsommation collective Verdouable Durable, aujourd'hui globalement sur le même tarif TRVE national (tarifs réglementés de vente d'électricité). Seulement les prix de l'électricité sont encore trop dépendants du marché et de ses fluctuations, la déformation des prix intrajournalier par l'afflux de production solaire (arrivée des heures creuses solaires d'ici 2027), l'évolution des fondamentaux de la construction des prix au niveau national (HC/HP, TURPE 7, C5 d'ici 2027, C4 et + à partir de 2027), la fin de l'ARENH (Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique) fin 2025.

GOVERNANCE

- Collège "membre actif" → Les membres actifs sont les personnes physiques ou morales qui participent au sein de l'association à l'autoconsommation collective en qualité de producteur et/ou de consommateur.
 - 👉 1 voix à l'AG / 2 voix si producteur et consommateur
- Collège "membre partenaire" → Est membre partenaire toute personne physique, morale, collectivité ou association, ne répondant pas à la définition de membre actif et soutenant techniquement, logistiquement ou financièrement l'association (PNR etc.).
 - 👉 Pas de droit de vote à l'AG
- Collège "membre de droit" → La mairie de Soulatgé conserve ce statut qu'elle soit productrice ou consommatrice ou non.
 - 👉 2 voix à l'AG

L'argument principal c'est bien la sécurisation d'une partie de son approvisionnement à un tarif fixe sur plus de 20 ans d'une offre locale d'électricité en circuit court énergétique.

Diversifier (et maîtriser) ses sources d'approvisionnement est le meilleur moyen de gérer les risques !

Verdouable Durable, c'est plus qu'un projet solaire : c'est une aventure collective qui redonne du pouvoir aux territoires ruraux, qui permet à des citoyens de se réapproprier les moyens de productions d'énergies renouvelables. Parce que l'innovation et l'autonomie énergétique doivent être accessibles à tous, le Parc et ses habitants font de la ruralité un laboratoire d'avenir.



Inauguration

1^{ère} centrale PV du Parc en autoconsommation collective, le mercredi 28 mai 2025



Programme

14h

ATELIER tout public “Et si on partageait l'énergie entre voisins ?”

Hangar du domaine des Embialades - 3km du village

Vous souhaitez lancer un projet d'autoconsommation collective sur votre commune ?

Plongez au cœur du projet avec cet atelier retour d'expérience du collectif *Verdoublé Durable*.

Animation et témoignages : association Verdoublé Durable,

ECLR Occitanie, Enedis, Elocoop, TECSOL etc...



INSCRIPTION, MERCI DE SUIVRE CE LIEN

<https://forms.gle/69cxXYAPrSxB3BWu6>

ou **APPELER LE 07 56 43 50 18**

17h

INAUGURATION OFFICIELLE

Hangar du domaine des Embialades - 3km du village

Sous le hangar qui produit les watts citoyens de Soulatgé, assistez aux discours et au geste inaugural avec les interventions des partenaires et financeurs de l'opération

(Département de l'Aude, Région Occitanie, Ademe, Etat, etc.)

Les participants pourront échanger autour du verre de l'amitié et d'un buffet champêtre local. (Producteurs du Petit Marché, boulangerie de Rouffiac-des-Corbières et vin nature local).

18h

CÉLÉBRATION CONVIVIALE AU PETIT MARCHÉ DE SOULTAGÉ

Place Bernard de Montfaucon, 11350 Soulatgé

Marché de produits locaux, fanfare les ArtPailhous, stands thématiques dédiés à la transition énergétique pour tous.

Buvette et restauration sur place.

INTERVENTIONS

- Les propriétaires du hangar solaire PV (domaine des Embialades)
- Le Président de l'association Verdoublé Durable,
- Le Maire de Soulatgé
- Le Président du PNR Corbières-Fenouillèdes
- La Présidente du Département de l'Aude
- Un élu de la Région Occitanie
- La Directrice de l'ADEME
- Le Préfet du département de l'Aude





Infos pratiques

{ Accéder à l'événement

👉 Comment venir en voiture ?

Depuis Toulouse (2h30)

Autoroute A61 → sortie Carcassonne Est → Lagrasse → Mouthoumet → Soulatgé.

Depuis Carcassonne (1h30)

D118 → Lagrasse → Mouthoumet → Soulatgé.

Depuis Narbonne (1h30)

D6113 → Villedaigne → Durban-Corbières → Mouthoumet → Soulatgé.

Depuis Perpignan (1h)

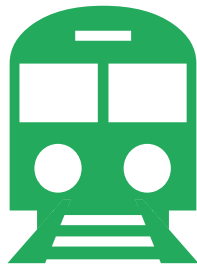
D117 → Maury → Cubières-sur-Cinoble → Soulatgé.

{ Stationnement et lieux de RDV

Merci de vous garer principalement sur le parking proche du hangar si vous participez à l'atelier et à l'inauguration officielle.

Un système de navette sera proposé pour se rendre de l'inauguration à la fête du petit marché de Soulatgé sur la place du village (aller et retour).

Si vous participez uniquement à la fête autour du petit marché merci de vous garer au parking proche du village.



👉 Comment venir en train ?

Gares les plus proches

- Carcassonne (TGV / TER)
- Lézignan-Corbières (TER)
- Narbonne (TGV / TER)
- Perpignan (TGV / TER)

👉 Comment venir en covoiturage

Plateforme MOBILAUDE

Service de covoiturage local et solidaire du département de l'Aude :

mobil.aude.fr - ou téléchargez l'application



Lieux de stationnement

① **Parking principal pour l'atelier et l'inauguration** (à 100m du hangar) : <https://maps.app.goo.gl/UUq8yixazJSDK77d9>



② **Parking proche du petit marché** : <https://maps.app.goo.gl/bmTorASpmHf9Rku79>

Lieux de l'événement : suivre le fléchage sur place

- ③ **Atelier 14h-16h30**, sous le hangar du domaine des Embialades
- ③ **Inauguration 17h-18h30**, sous le hangar du domaine des Embialades
- ④ **Soirée festive et petit marché de producteurs** : Place Bernard de Montfaucon, 11350 Soulatgé <https://maps.app.goo.gl/o6ceH8JSb8y2hfqC9>





Espace Presse

{ Accueil presse

Un espace presse sera proposé afin de vous accueillir dans les meilleures conditions lors de l'événement : point d'accueil avec documentation et accompagnement personnalisé.

{ Kit presse à disposition

Un dossier de presse complet et des supports d'information seront disponibles sur place pour accompagner votre couverture journalistique. Notamment une fiche complète retour d'expérience, une brochure du projet etc.

{ Rencontres et interviews : mise en relation personnalisée

Nous facilitons les mises en contact avec les interlocuteurs clés afin de vous permettre de recueillir des témoignages et de réaliser vos interviews dans un cadre organisé.

Possibilité d'échanger directement avec :

- les porteurs de projets,
- les partenaires,
- les financeurs,
- les élus.



Contacts



{ Contact technique du projet

✓ Juliette Theveniaut

Chargée de mission transition énergétique

☎ 07 56 43 50 18

✉ j.theveniaut@corbieres-fenouilledes.fr



{ Contact presse

✓ Adeline Antonetti

Chargée de communication

☎ 07 50 54 25 79

✉ a.antonetti@corbieres-fenouilledes.fr



Le saviez-vous ?

Un Parc naturel régional c'est...

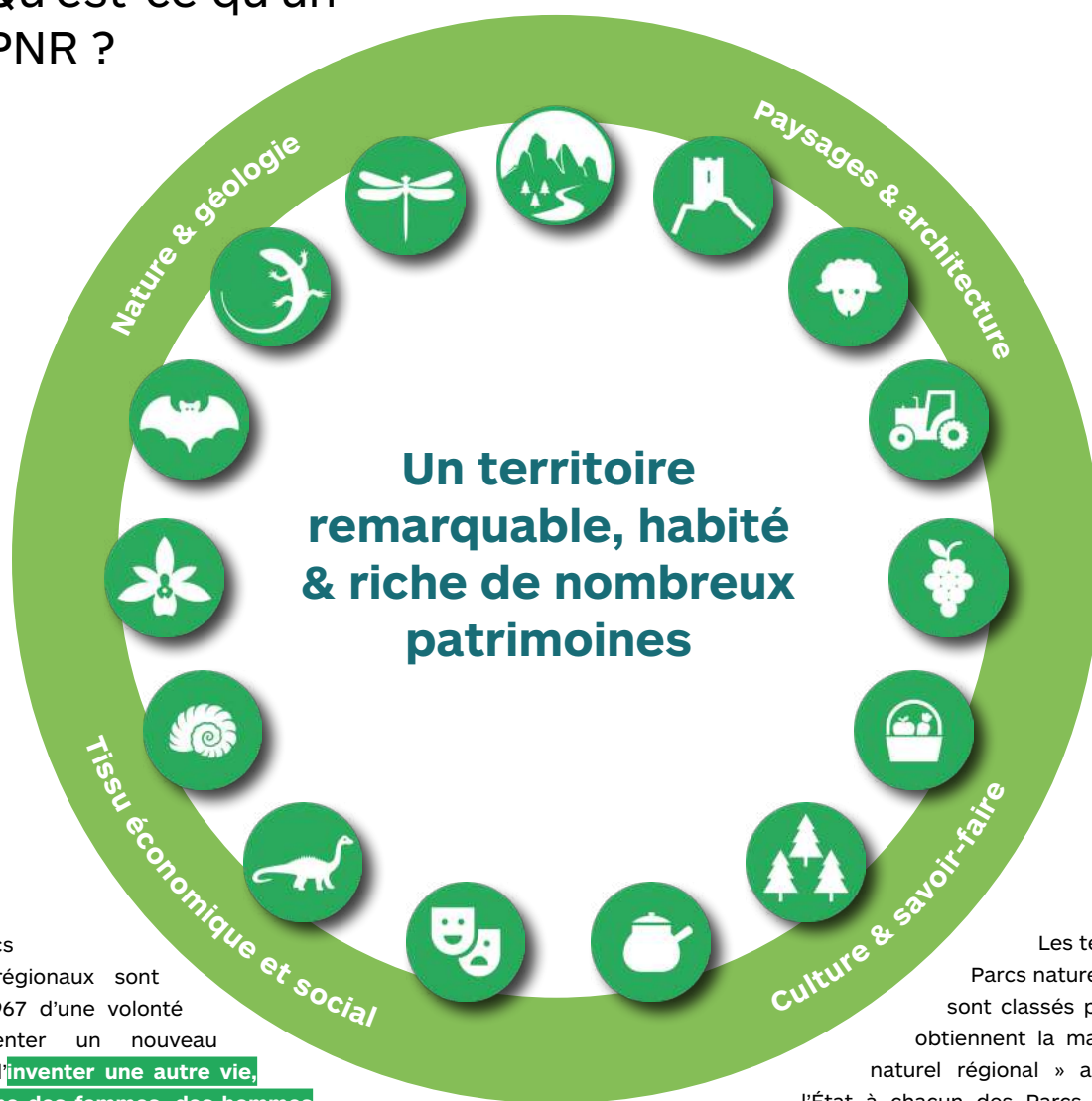
un endroit où la protection et la valorisation des patrimoines naturels, paysagers et culturels constituent le socle du développement économique et social.

Le PNR Corbières-Fenouillèdes

une identité propre



Qu'est-ce qu'un PNR ?



Les Parcs naturels régionaux sont nés en 1967 d'une volonté d'expérimenter un nouveau concept, d'**inventer une autre vie, plus proche des femmes, des hommes et de la nature.**

Ils ont pour vocation d'asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager. La richesse des Parcs réside dans la transversalité dont ils font preuve, en intégrant les enjeux des patrimoines à leurs projets de territoire.

La préservation des richesses naturelles, culturelles et humaines est à la base du projet de développement des Parcs naturels régionaux.

Un Parc n'est pas un espace que l'on met « sous cloche », au contraire, c'est un territoire vivant et dynamique. On y met en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement.

Les territoires des Parcs naturels régionaux sont classés par décret et obtiennent la marque « Parc naturel régional » attribuée par l'État à chacun des Parcs lors de leur classement.

Le classement en Parc naturel régional ne se justifie que pour des territoires dont **l'intérêt patrimonial est remarquable mais à l'équilibre fragile.**

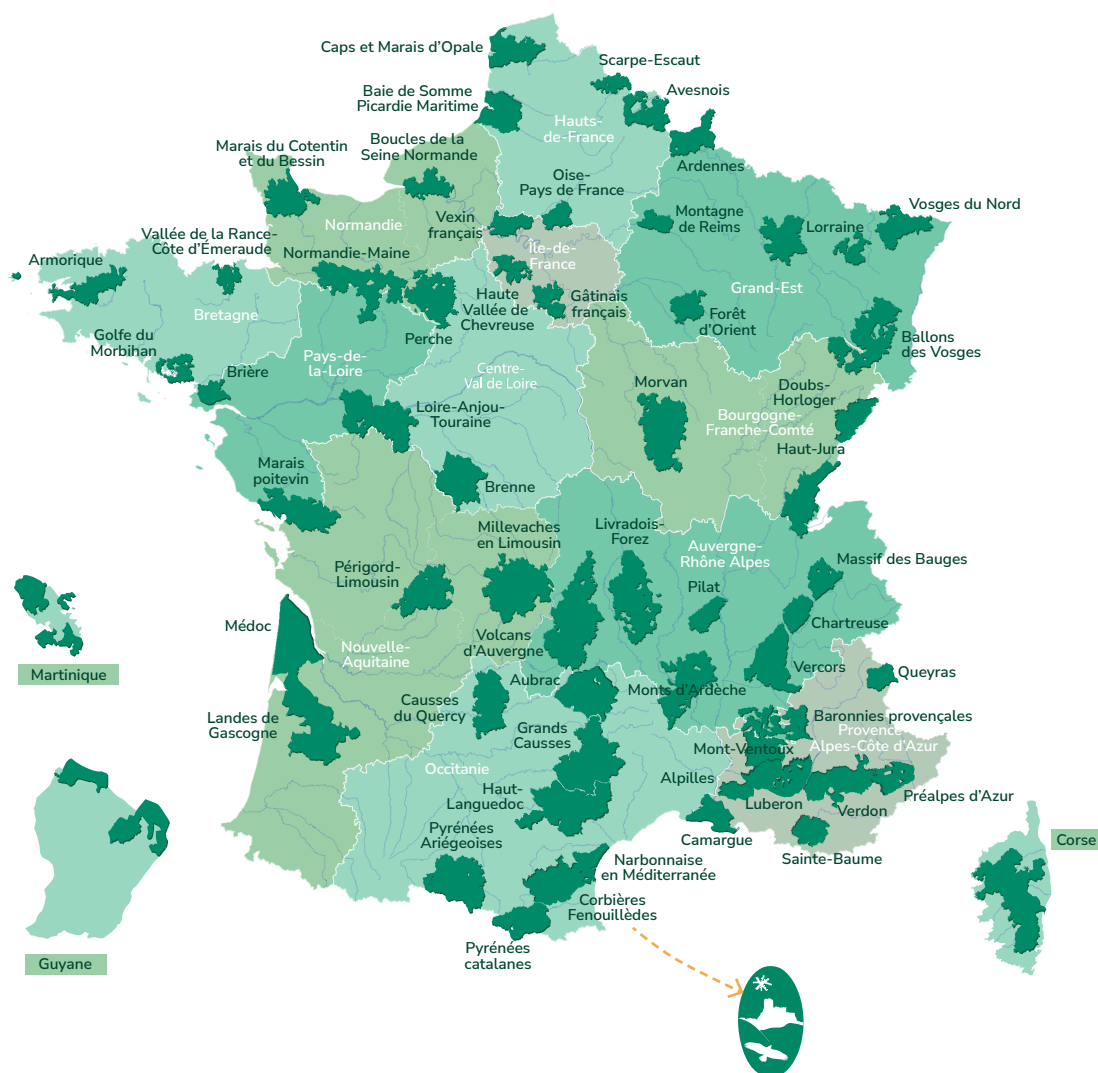
Notre Parc a obtenu son classement en septembre 2021 après plus de 10 ans de travail et de concertation !

Sa construction s'appuie sur un projet de territoire pluridisciplinaire. Le projet de territoire est co-construit dans un souci de démocratie locale en concertation avec tous les acteurs locaux : collectivités, entreprises, habitants, associations, Départements, Région etc.

Le rôle du Parc est d'accompagner le territoire dans son évolution vers un mode de vie plus respectueux de son environnement en expérimentant des solutions innovantes.



PNR de France, d'Occitanie et Corbières-Fenouillèdes



Le saviez-vous ?

Parc naturel régional ≠ parc national

Les différences sont nombreuses mais on pourra retenir qu'un Parc national est un espace fortement protégé, où la protection a un caractère réglementaire (le Parc national a le pouvoir d'interdire alors que le Parc naturel régional peut recommander).

LES PARCS NATURELS D'OCCITANIE

- PNR classés
- PNR en création
- PNR en émergence



Direction de l'Information et du Numérique / Service Données et Territoires
Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée - Juin 2022



Le parc c'est ...



5 grandes missions

-  Protéger le patrimoine
-  Aménager le territoire
-  Développer l'économie et le lien social
-  Accueillir, éduquer et informer
-  Expérimenter et innover





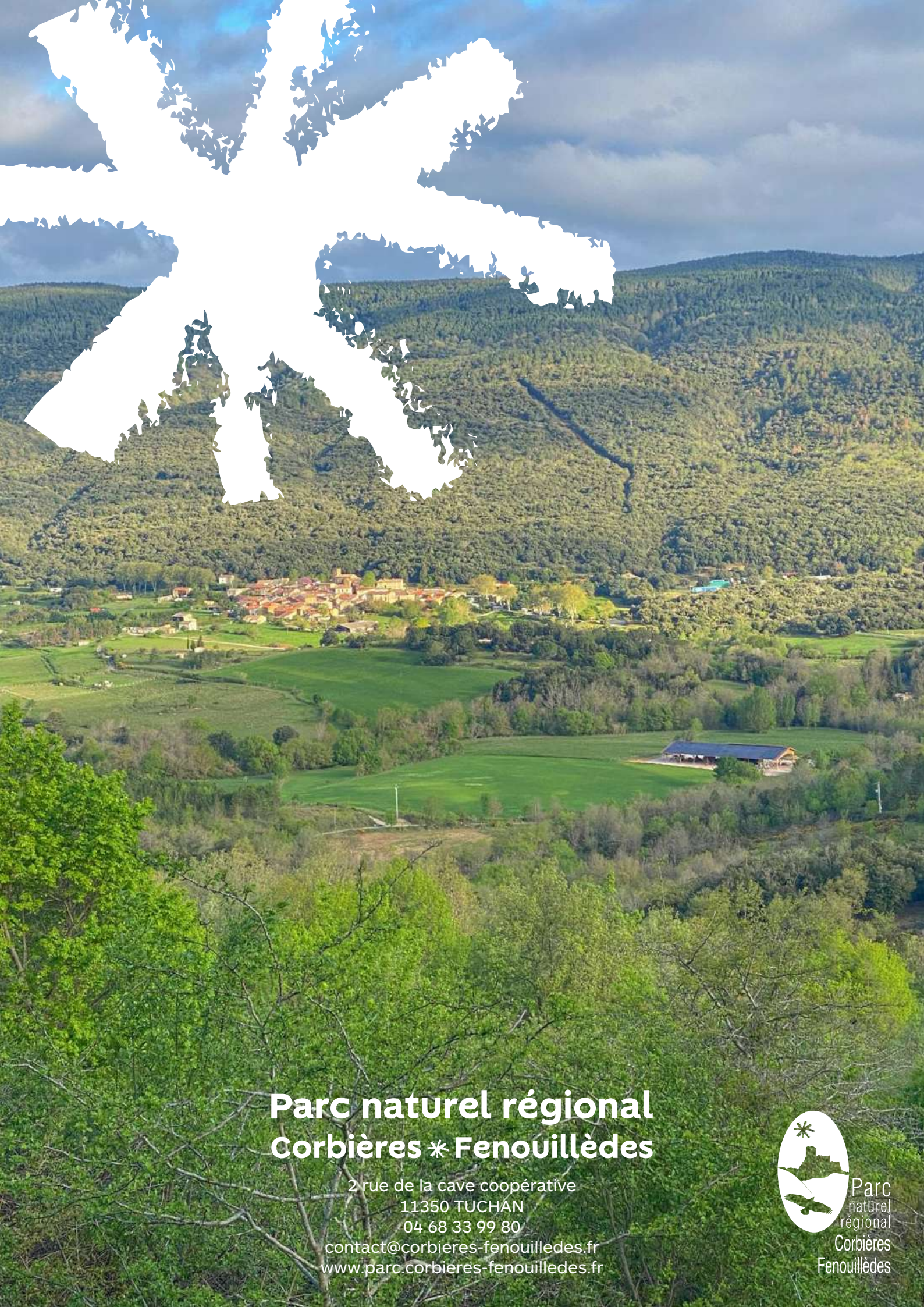
Les enjeux majeurs de notre territoire

- * La préservation de la qualité de la BIODIVERSITÉ et des PAYSAGES.
- * La valorisation PÉDAGOGIQUE et TOURISTIQUE de l'ensemble des patrimoines.
- * La préservation de la RESSOURCE EN EAU, en quantité et en qualité.
- * L'engagement dans la SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE et le développement maîtrisé des ÉNERGIES RENOUVELABLES.
- * La capacité de résilience du territoire aux effets du CHANGEMENT CLIMATIQUE.
- * Le maintien et le développement d'une AGRICULTURE DE QUALITÉ qui façonne les paysages et génère de la biodiversité.
- * Le développement d'un TOURISME DURABLE fondé sur les singularités du territoire.
- * Le déploiement de SERVICES À LA POPULATION dans le domaine culturel et social, associés à une offre de MOBILITÉ en milieu rural.
- * Le développement d'un URBANISME DE QUALITÉ (vitalité des centres-bourgs, extensions urbaines des villages, économie d'énergie dans le bâti existant).



Les 4 défis de notre charte





Parc naturel régional Corbières * Fenouillèdes

2 rue de la cave coopérative
11350 TUCHAN
04 68 33 99 80
contact@corbieres-fenouilledes.fr
www.parc.corbieres-fenouilledes.fr

